

## **LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES POUR LA DEFENSE DES MISSIONS DE PMI ET DE PF**

Nous, professionnels du Pôle Santé du Conseil Départemental des Yvelines, réaffirmons le rôle primordial de nos services de santé publique : PMI et PF.

L'ensemble des professionnels (médicaux, médico-sociaux et administratifs), est investi dans son rôle de prévention, d'accompagnement, d'éducation et d'orientation en matière sanitaire.

Nous œuvrons au quotidien au plus près de l'intérêt des enfants et des familles. Nous sommes identifiés et reconnus par la population et par les partenaires.

La polyvalence de nos missions est la plus efficace pour aborder l'enfant dans l'ensemble de ses milieux de vie et la famille dans sa globalité.

La prévention d'aujourd'hui détermine le contexte sanitaire de demain. Il en va de l'intérêt général de garantir un service public de PMI et de PF de qualité et de proximité.

Dans cette perspective, nous :

- Demandons le maintien de la polyvalence des missions dans l'intérêt des usagers, des partenaires et des professionnels.
- Dénonçons le projet de service interdépartemental 78/92 d'accueil petite enfance qui vise à cloisonner nos missions, diminuer nos moyens et préfigure d'un projet de démantèlement de notre service public.
- Dénonçons le manque de transparence dans les projets institutionnels. A titre d'exemple, comment demander à des professionnels de se positionner sur des postes (agrément/accueil petite enfance) tout en leur cachant que ce choix impliquera un changement d'employeur (service interdépartemental 78/92) ??
- Demandons des moyens en effectif pour exercer nos missions dans l'intérêt des familles (remplacement des départs et renforcement des équipes).
- Demandons la reconnaissance de nos compétences professionnelles par la prise en compte de notre expertise en nous associant dans la transparence aux projets institutionnels (objectifs, moyens, organisation du travail...).
- Demandons la reconnaissance de nos compétences professionnelles par l'amélioration de nos conditions de travail (récupération des heures supplémentaires, accès au télétravail pour tous sur la base du volontariat, mise en œuvre de solution pour diminuer l'impact de la retenue sur prime de service pour arrêt maladie...)

Assurés de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, nous restons déterminés pour la défense d'un service public de qualité en direction des familles et des enfants.

**Les professionnels des PMI et PF du Conseil Départemental 78**

